



ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE
REGION IDF
Association laïque de scoutisme

Ville de TRAPPES
78190



Mini camp 2016

Projet Pédagogique



Présentation de la structure d'accueil

Les Éclaireurs et Éclaireuses De France est un mouvement de jeunesse membre de la Fédération du Scoutisme Français « Reconnus d'utilité publique » et agréé par les ministères de la Jeunesse et des Sports et de la vie associative, et de l'Éducation Nationale en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire. Les six mouvements de **la Fédération du Scoutisme Français** sont fondés sur le bénévolat et le volontariat. Indépendants et non politiques, ouverts à tous sans discrimination de religion, d'origine sociale ou de sexe, ils complètent les autres formes d'éducation (la famille, l'école, les amis, etc.).

L'une des forces de la Fédération du Scoutisme Français est sa diversité, aussi bien dans le pluralisme des religions et courants de pensée qu'elle regroupe, que dans les pratiques pédagogiques qu'elle propose. Cette diversité se traduit par une capacité à remettre en question ses méthodes éducatives pour qu'elles répondent aux attentes de tous les jeunes, appliquant ainsi les principes du scoutisme définis par Baden Powell, tout en tenant compte d'une réalité qui a profondément évolué depuis sa création. »

Extrait du projet éducatif des EEDF

Sommaire

- 1. La fiche d'identité du projet**
 - A. Période**
 - B. Public**
 - C. Lieu du camp**
 - D. Budget**
 - E. Transport**
 - F. Contenu**
 - G. Fonctionnement**

- 2. Projet éducatif**

- 3. Objectifs pédagogiques et les moyens pour les appliquer**

- 4. Déroulement du camp**
 - A. Journée type et planning prévisionnel**
 - B. Règlement**
 - C. Hygiène et sécurité**
 - D. Réunions**
 - E. Évaluations**

1. La fiche d'identité du projet

La Région EEDF –IDF et la ville de TRAPPES

ORGANISATION : Matthieu MARCUCCI

DIRECTEUR DU SEJOUR: Maxime Jean

EDUCATEURS SPORTIFS : Emeline Erichot et Jérôme Pinet

Tél : 06 75 71 79 74

Email : maxime.jeanrogers@gmail.com

REGION DU CAMP : Vendée (85) – Région Pays de la Loire

HEBERGEMENT : sous toile

PROPRIETAIRE : EEDF

ADRESSE : Base Eclaireurs du Fief Guesdon – Chemin des barres 85340 Olonne sur Mer

N° AGREMENT : Agrément Jeunesse et Sports (851661012)

TELEPHONE DU LIEU : 0251907063

DATES DU CAMP : Du lundi **18 avril** au vendredi **27 avril 2016**, soit 10 jours

VOYAGE : le départ et l'arrivée s'effectueront en mini bus de l'association avec 2 adultes à bords

A. Public

Nous aurons un effectif entre 13 et 16 participants de 10 à 14 ans :

1- Des jeunes de la ville de Trappes : effectifs attendus : 8 adolescents

2- Des éclaireuses et éclaireurs : effectifs attendus : 8 adolescents

1- Les agents municipaux ont en charge le repérage des enfants, dans leur cadre de travail (gymnases, parcours RE, espaces jeunes...). Pour pouvoir participer à ce dispositif, le jeune âgé de 11 à 14 ans devra remplir au moins 2 critères de la liste suivante :

- Trouble de la conduite
- Signe avant-coureur du décrochage scolaire
- Succession de mise en échec entraînant une fragilité psychologique notable et impactant sur la vie quotidienne de l'enfant
- Rupture sociale
- Mise en difficulté dans l'environnement familial
- Retard vis-à-vis de l'autonomie propre
- Estime de soi défaillante

La sélection des jeunes doit avoir une limite, due au champ de compétence des encadrants. Ne peuvent être pris en charge des enfants relevant de troubles du comportement, de handicaps connus et de décrochage scolaire reconnu.

Une commission de sélection aura lieu avec les référents de la réussite éducative et les éducateurs sportifs.

2- Ce sont des adhérents habituels. Certaines de nos structures locales d'activités n'ont pas la possibilité d'organiser un séjour en juillet par manque de bénévoles. La Région

IDF a donc voulu proposer à une de ces structures de prendre en charge une équipe de 8 éclaireuses-éclaireurs pour leur faire vivre un camp dans l'année.

B. Lieu du camp

Ce lieu est un endroit idéal pour vivre un scoutisme en pleine nature. Nous pourrions donc, dans de bonnes conditions, faire vivre nos valeurs scouts et les transmettre à nos jeunes.



Le site dispose d'une structure dure pouvant servir de refuge en cas de mauvais temps.

C. Budget

Budget Prévisionnel Mini camps 10 jours 2016 - Partenariat EEDF avec la Ville de Trappes

RATIO DE DEPENSES - TRAPPES							
	Mode de calcul	Prix	NB jeunes	NB anim ville	Dir	NB jours	Total
Alimentation	Prix *E+A*J	8,00 €	8	2		10	800,00 €
Hébergement	Prix*A*J	5,00 €	8	2		10	500,00 €
transport AR	A/R	950,00 €	8		1		950,00 €
Achat pédagogique	Prix*E*J	7,00 €	8	2		5	280,00 €
Activités	Prix*E+A*nb	25,00 €	8	2	1	1	250,00 €
Adhésion	Prix*E+A*°J	1 €	8	2			100,00 €
TOTAL 1	"frais direct"						3080,00 €
Rémunération	Prix*A*J	110,00 €			1	10	1100,00 €
ingénierie de projet	forfait	1775,00 €					1775,00 €
Pharmacie	forfait	15,00 €					15,00 €
Matériel d'entretien	forfait	20,00 €					20,00 €

Essence	pleins voiture	100,00 €					100,00 €
investissement Matériel	forfait	200,00 €					100,00 €
Frais administratif	forfait	35,00 €					35,00 €
TOTAL 2	coût indirect						3020,00 €
TOTAL 1+2	coût pour 1 séjour de 10 jours pour 8 jeunes + 2 encadrement						6225,00 €

	Tarif
Total / jeune / jour	77.8 €
TOTAL Général	6225,00 €

D. Contenu

Tout au long du séjour, les jeunes seront amenés à réaliser des activités physiques ou culturelles principalement de manière collective. Néanmoins, chaque enfant pourra trouver des objectifs individuels et sa place au sein du groupe.

Les activités manuelles feront parties intégrantes du séjour et permettront de créer un lien entre les jeunes et la nature (construction de tables et de banc, activité de propulsion). De même, ils auront la possibilité de développer leur connaissance culturelle lors d'une exposition de l'archéologie de la ville de Chartres le mercredi matin après avoir réalisé un parcours d'accrobranche.

Dans la continuité de développer leur autonomie, certains jeux ou animations sur le séjour leur seront laissés en gestion.

Une réunion le 15 mars 2016 réunira l'équipe éducative et le directeur pour mettre en place la grille de séjour

E. Fonctionnement

➤ Matériel :

Nous utiliserons notre matériel de camping (tente, duvet, tapis de sol). De même, nous fournirons les ustensiles nécessaires à la préparation des repas. A cela s'ajoute le matériel sportif (ballons, coupelles, gants de boxe, poste de musique...) et le matériel d'animation (jeux de société...)

➤ Transport :

Le transport (aller et retour) se fera en minibus de 9 places des EEDF de Trappes jusqu'au site de Olonne-sur-mer. Le rendez-vous du départ est donné le lundi 18 avril à la mairie à 8h et le retour se fera le mercredi 17 avril à 18h30 également sur le parking de la mairie. Durant le séjour les minibus seront également utilisés pour des déplacements

➤ Encadrement :

L'équipe d'encadrement se compose de 5 animateurs et animatrices dont le directeur. Au total : Le séjour sera encadré par deux éducateurs sportifs de la ville, deux animateurs des EEDF (dont un en charge des questions d'intendance et le directeur EEDF.

➤ Hébergement :

Le mini-camp se fait sous tente avec une structure dure en cas de mauvais temps. Nous aurons également des sanitaires dans cette structure ainsi qu'une infirmerie. Les enfants seront quatre par tente et les éducateurs auront leurs tentes.

➤ Repas :

Ils sont en pris en charge par les enfants et les animateurs. Sur le mini camp, les enfants, par petits groupes de quatre ou cinq, auront en charge la confection des repas ainsi que les tâches de débarrassage et de vaisselle. Les repas seront organisés en majorité sur le site mais ils peuvent être pris sur le lieu de l'activité en cas de pique-nique.

2. Projet pédagogique

Afin que chaque membre partenaire puisse trouver sa place dans cette action, le projet pédagogique sera rédigé en commun lors de groupes de travail. Cela fondera la base du partenariat, l'état d'esprit du séjour, les objectifs pédagogiques et les moyens d'évaluation des situations de chaque jeune. Les éducateurs de la Réussite Éducatives participent également à l'élaboration des objectifs individuels de chaque jeune.

Les grandes orientations éducatives de la structure sont :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant par la rencontre, l'échange, l'entraide, le respect, par la vie de groupe.
- Permettre le bon développement du corps, physique et psychique par les activités de pleine nature, sur le respect et la mise en place de bonnes conditions.
- Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement, par la découverte, le jeu, les activités sportives.
- Permettre la découverte un nouveau style de vacances, le camping.

En tenant compte de ces valeurs, le centre de vacances souhaite tendre vers des objectifs pédagogiques en lien avec ces dernières.

3. Objectifs pédagogiques et les moyens pour les appliquer

Le centre de vacances est un lieu important dans la vie des enfants. Il vient se rajouter à l'école et au cadre familial. C'est pourquoi, l'équipe pédagogique du centre a également un rôle d'éducation bien particulier. Les animateurs doivent faire en sorte de laisser au maximum la parole aux enfants car ils sont là pour passer de bonnes vacances. Nous devons leur proposer un cadre plus souple que celui de l'école tout en veillant à ce que chaque enfant respecte les règles de la vie en collectivité.

Développer la solidarité et l'autonomie par la vie de groupe :

A travers une semaine commune et d'échange :

- Etre capable de se respecter et de s'entraider.
- Etre capable d'exprimer ses choix et volontés personnelles

- Etre capable d'assumer différentes responsabilités durant la vie quotidienne
- Etre capable de comprendre et respecter les règles de vie du centre

Les moyens :

- Mise en place des activités de groupe et d'équipe (jeux de coopération, de compétition...)
- Instauration de temps de discussion et d'échange
- Instauration de règles de vie avec les jeunes
- Mise en place d'un planning avec les jeunes pour toutes les tâches quotidiennes (vaisselle, cuisine...)
- Mise en place de fiche pense bête pour les plus jeunes (dans mon sac à dos ; pour aller à la douche ...)

Les critères d'évaluation :

- Aucun enfant mis à part au cours du séjour
- Plus de trois volontaires lorsqu'il faut aider quelqu'un
- Toutes les tentes doivent avoir au moins six soleils sur dix dans leur « météo des chambres »

Favoriser la découverte d'activité sportive en toute sécurité :

- Etre capable d'apprécier le dépassement de soi en développant ses capacités physiques
- Etre capable de se déplacer et de maîtriser son engin en toute sécurité
- Etre capable d'apprendre et de découvrir de nouvelles activités

Les moyens :

- Mise en place d'activité sportive et de pleine nature sur la semaine
- Utilisation de l'activité comme moyen pour atteindre un but
- Veiller au plaisir de chacun
- Prise en compte des capacités de chaque individu

Les critères d'évaluation :

- Les $\frac{3}{4}$ du groupe veulent refaire l'activité
- Aucune blessure durant les activités sportives

Favoriser la protection de l'environnement :

- Etre capable d'apprécier l'environnement qui nous entoure
- Etre capable de respecter les lieux d'activités en ramassant ses déchets
- Etre capable de découvrir les transports alternatifs

Les moyens :

- Mise en place d'activité ludique sur la protection de l'environnement
- Utilisation de l'environnement pour les activités sportives
- Mise en place d'activité qui utilise l'environnement (Cabane...)
- Utilisation de différents moyens de transport (trottinette, vélo, marche à pied...)

Les critères d'évaluations :

- Les animateurs ne doivent ramasser aucuns déchets après le départ d'un groupe

Offrir des « vraies » vacances :

- Proposer un séjour original à travers un type de vacances particulier tel que le camping
- Proposer des activités funs et originales
- Faire en sorte que les enfants gardent un agréable souvenir de leurs vacances

Les moyens :

- Activités organisées dans des lieux originaux tel que la forêt
- Organisation d'activités originales (flèches tahitiennes, accrobranche...)
- Accompagnement de l'enfant dans son imaginaire
- Retour à la maison avec foulard Éclaireuses et Éclaireurs de France

Les critères d'évaluation :

- Tous les enfants retournent dans leurs familles satisfaits de leurs séjours
- Tous les enfants se sont adaptés à la vie en camping

4. Déroulement du camp

A. Journée type et planning prévisionnel

Les horaires mis en place par les équipes d'animation respecteront le rythme biologique des jeunes. Horaires d'une journée type (Proposition) :

- 8h00 Lever pouvant se faire de manière échelonnée – une équipe prépare le petit déjeuner
- **8h15 Petit déjeuner**
- 9h15 Vaisselle et brossage des dents
- 9h45 Explication de la journée
- 10h00 Activités
- 11h30 Préparation du repas en équipe
- **12h30 Déjeuner**
- 14h30 Activités
- **16h00 Goûter**
- 18h00 Douche & temps libres
- 18h30 Préparation du repas
- **19h30 Dîner**
- 20h30 Conseil
- 21h00 Veillée
- 22h30 Brossage des dents et coucher
- 23h00 Extinction des feux

Dans ce déroulé de la journée, l'accent est mis sur l'autonomie et les enfants sont acteurs de la vie quotidienne. De façon organisée au début du séjour, des services leurs seront demandés comme la préparation des repas, faire la vaisselle, ou encore s'occuper de la propreté des lieux de vie (balayer, changer les poubelles...). Ceci dans l'optique de faire prendre conscience du rôle de chacun dans la vie en collectivité et de la nécessité de se répartir les tâches quotidiennes.

Les enfants sont répartis par petits groupes de vie de 4-5 individus. Ce sont avec ces groupes de vie qu'ils vivent en équipe et qu'ils effectuent leur service quotidien. Nous considérons que la vie quotidienne étant également un temps d'activité à part entière, nous utilisons ce temps comme support d'apprentissage pour nos jeunes. Ceci en tenant compte de l'âge de notre public.

Bien sûr, les enfants participant au séjour étant en vacances, notre projet pédagogique se réalisera dans une ambiance propice à la détente et à la bonne humeur, aidée par des activités nombreuses et originales.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
Petit déjeuner							
Matin	TRAJET pique-nique et	COURSES ALIMENTAIRES (un enfant par équipe de vie) + INSTALLATION ET FROISSARTAGE	Activité	Activité extérieur	ACTIVITÉ + COURSES	RANGEMENT	
Repas					Repas		
Après-midi	ARRIVÉE : présentation des locaux et règles de vie	activités		Activité	TEMPS LIBRE	TRAJET	
Temps calme et douche							
Repas							
Veillée	CRÉATION DES GROUPE DE VIE ET DES MENUS	Veillée		Veillée	Veillée		
	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI			
Petit déjeuner							
Matin	Activité	Activité + COURSES	Activité	RANGEMENT BILAN TRAJET PIQUE NIQUE			
Repas							
Après-midi	activités	activités					
Temps calme et douche							
Repas							
Veillée	Veillée	Veillée					

B. Règlement

Certains points énoncés ci-dessous sont de plus en plus récurrents avec les jeunes de la société d'aujourd'hui, aussi, il est bon de mettre en place un cadre bien défini :

Tout manquement à ces règles non négociables seront suivi d'une sanction prise à l'encontre de l'adolescent(e), de l'animateur/trice, du directeur/trice.

- **Consommation de tabac et d'alcool**

En ce qui concerne la consommation de tabac celle-ci est autorisée pour les responsables en dehors des temps d'activité et dans des espaces prévus à cet effet où les jeunes n'ont pas droit d'accès.

Nous faisons le choix de ne pas fumer devant notre public compte tenu de l'influence négative que cela pourrait avoir.

Chez les jeunes, la réalité est que les grands adolescents sont quotidiennement confrontés à la cigarette (collège, lycée, entourage et autres). Il arrive que certains participants soient des fumeurs réguliers. Et parfois, ils sentent déjà une forte dépendance à la substance.

Pour éviter toute attitude incitative vis-à-vis des non-fumeurs, et entre fumeurs, les jeunes qui ne pourraient se passer de cigarettes sont incités à se déclarer au début du camp. Avec eux, certaines règles seront fixées dans le cadre d'une réflexion sur la dépendance et sur la baisse de la consommation : un endroit en dehors des lieux communs est balisé pour fumer,

ce lieu ne sera uniquement accessible que par les fumeurs, de manière solitaire et en dehors des temps d'activités.

L'attitude des responsables se devra d'être préventive face aux risques du tabac, et le respect de ces règles permettra d'effectuer une limite à la consommation des adolescents fumeurs.

La consommation d'alcool est strictement interdite pour les jeunes.

Pour les responsables/animateurs, aucun état d'ébriété ne sera toléré. Aucune consommation durant les activités et tout autre moment de responsabilité. Le directeur sera vigilant à avoir à tout moment des animateurs aptes à prendre leurs responsabilités.

- **Consommation des substances illicites**

Au sujet de la consommation de drogues et autres substances illicites, l'application de la loi en vigueur aussi bien pour les jeunes que pour l'équipe d'encadrement est à appliquer. En cas de non-respect de la loi, le directeur devra en être obligatoirement avisé et prendra la sanction prévue : le renvoi du camp.

Dans le cadre d'un renvoi du camp, précisons que les frais de retour sont à la charge de la personne ou de la famille.

- **Les couples et les relations**

D'une manière générale les responsables devront adopter une attitude de bon sens, et surtout préventive face aux risques des maladies sexuellement transmissibles et des outils de sensibilisation sont à prévoir.

Les couples au sein des groupes de jeunes sont tolérés mais les responsables devront veiller à ce que ces relations ne perturbent pas le fonctionnement des groupes de vie. La présence de préservatifs disponibles à l'infirmerie est connue. Toutefois les responsables/animateurs, veilleront à adopter une posture de prévention, de dialogue et de sensibilisation.

Concernant les responsables, conformément à la législation, aucune relation avec un(e) animé(e) ne sera tolérée. Le directeur devra immédiatement en référer à l'autorité compétente et aux parents.

Les couples de responsables/animateurs devront faire preuve de bon sens afin que leurs relations ne perturbent pas le fonctionnement d'équipe.

- **Matériels MP3, téléphone et autres objets de valeur**

Il est fortement déconseillé aux jeunes d'emporter avec eux tout ce qui est matériel mp3, téléphone/smartphone et autres objets de fortes valeurs. Ces objets sont parfois fragiles et les conditions de vie dans la nature ne sont pas toujours compatibles et ils risquent d'être détériorés durant le séjour.

Les responsables pourront décider de confisquer les téléphones portables et autres objets si l'usage perturbe les activités du groupe et/ou présente un danger pour les enfants. Selon le cas, les jeunes pourront toutefois en garder l'usage mais de façon plus encadrée. Des temps prévus à cet effet seront alors mis en place.

C. Hygiène et sécurité

Hygiène :

L'hygiène peut être corporelle ou alimentaire.

En ce qui concerne l'hygiène corporelle, les éducateurs mettront un point d'honneur à faire respecter quelques règles simples :

- Changer ses vêtements tous les jours
- Se laver les dents matin, midi et soir
- Se laver au minimum une fois par jour : trois temps calmes laissent la possibilité de prendre une douche, les enfants devront y penser et le faire de leur propre chef mais sous le contrôle des animateurs.
- Faire au minimum sa toilette tous les matins
- Veiller à la propreté des couchages et des chambres

Les repas seront établis avec les jeunes le jour de leur arrivée. Cette démarche est inscrite dans notre projet pédagogique afin que les jeunes se responsabilisent et sachent construire des repas équilibrés et sains. Il s'agit alors de construire, animateurs et jeunes, des menus dans lequel une hygiène alimentaire est assurée. Malgré le confort sommaire du camp, les aliments pourront être conservés dans un réfrigérateur. En vue de la laïcité qui est attachée à ce séjour, la viande ne sera pas halal en revanche le porc ne fera pas parti du menu.

Sécurité :

Les éducateurs sont les garants de la sécurité physique et morale des enfants qui sont à leur charge. En dehors des pratiques sportives, ils veillent à ce que les enfants respectent un certain nombre de règles comme délimiter une zone interdite aux enfants, interdire tous comportements violents. Ces règles seront définies avec les jeunes lors de notre arrivée sur le camp. Ces dernières seront ensuite affichées aux vues de tous. Les éducateurs resteront disponibles toutes les nuits en cas de problèmes.

Une salle dans le bâtiment fera office d'infirmerie. Nous pourrons y trouver la trousse de premiers soins et les traitements des jeunes dans le cas échéant. Lors des déplacements en activité le groupe disposera d'une trousse à pharmacie accompagnée d'une feuille de soins. Les traitements médicaux ne sont donnés qu'avec une ordonnance valide. Chaque traitement est conservé dans une pochette individuelle avec un document précisant le nom de l'enfant et la périodicité du traitement.

D. Réunions

Deux types de réunions sont organisés:

Avant le séjour

Avant le début du séjour les participants recevront un document dans lequel la liste des papiers nécessaires (pour l'inscription et pour le séjour) sera récapitulée.

Lors d'une après-midi, une rencontre entre les jeunes trappistes et les éclaireurs de Saint Quentin sera organisée pour qu'une dynamique soit induite avant le séjour. Elle sera aussi l'occasion pour les éducateurs de prendre connaissance des jeunes et de quelques-unes de leurs difficultés. Ce moment devra aussi être l'occasion de faire passer le test anti-panique nécessaire pour les activités aquatiques du séjour.

- Une réunion avant le départ avec les familles :

Une réunion d'information avec les parents sera organisée en amont du séjour pour leur donner les dernières informations et leur rappeler les points importants. Les enfants s'engageront sur le séjour en signant une charte de comportement qu'ils auront lu et accepté en amont.

Un petit rappel sur le trousseau à emmener sera effectué afin que chaque jeune soit équipé correctement selon les besoins météorologiques ou les activités particulières (ex: manteau chaud, chaussures fermées...)

Pendant le séjour

- Une *réunion de fin de journée* :

[Entre animateurs] Durant un temps bien défini, l'ensemble de l'équipe d'animation et le directeur se réunit pour faire le bilan de la journée et préparer la journée du lendemain. Ce temps permet au directeur de s'assurer du bon déroulement du séjour mais aussi de permettre la transparence au sein de l'équipe d'animation, favoriser l'échange entre tous, résoudre les problèmes éventuels en groupe et de faire circuler les informations entre tous les animateurs.

[Entre les animateurs et les enfants] Tous les soirs après le repas, nous mettons en place le conseil. Ce temps sera un moment d'échange entre les animateurs et les enfants. Il permet aux responsables/animateurs d'avoir un retour sur les activités passées grâce à l'évaluation des enfants. Cela permettra aux jeunes de s'investir pleinement dans l'organisation du séjour et d'être acteur de leurs vacances. Parallèlement, ceci permet à l'équipe pédagogique d'adapter ou modifier le fonctionnement dans le souci du bien être de chacun. D'autre part, les animateurs sont disponibles pour les enfants qui souhaitent avoir des discussions avec eux tout au long de la journée.

[Entre les animateurs et les parents] Régulièrement, et selon un média présenté à l'avance, le directeur transmettra quelques nouvelles sur le déroulement du séjour.

E. Évaluations

Un des objectifs de ce séjour est de faire un suivi personnalisé avec chaque enfant. C'est pourquoi des rendez-vous seront fixés entre les éducateurs sportifs, les éducatrices de la Réussite Éducative et les familles. Ceci dans l'optique de constater des progrès réalisés ou encours de réalisation de chaque enfant.

De plus, un bilan sera établi entre les éducateurs sportifs et les bénévoles des EEDF soit à la fin du séjour soit rapidement après celui-ci. Ce qui permettra d'apporter des améliorations pour les prochains séjours avec cet organisme.